

À noter

Fête du Petit Etang
Le samedi 14
septembre
15h-23h
Base de loisirs du
petit Etang

Secrétariat de la mairie
La mairie sera fermée
Le 19 juillet
Du 12 au 16 Aout
Les 23, 29 et 30 aout

Lettre de la municipalité n°11

Juillet 2024

Le mot du maire

Chères Podiennes, chers Podiens,

Cela fait maintenant quatre ans que l'équipe municipale est en place.

Un certain nombre de projets a pu être réalisé dont le dernier en date est la renaturation hydromorphologique du « petit étang », qui est maintenant en eaux. La plage a été réenherbée, et la réouverture de la baignade est effective depuis le 3 Juillet.

C'est avec une grande joie que, le **14 septembre prochain**, nous procéderons à son inauguration et ce sera une occasion de vivre ensemble une **Fête** autour de ce lieu emblématique de notre village.

Le city-stade est tout juste installé sur l'ancien terrain de jeux, sur le Pré du Paradis, et les peintures des pistes de course seront bientôt peintes, les jeunes ont déjà pris d'assaut l'espace !

Vous avez pu voir que le réseau de la fibre se déployait progressivement sur le territoire de la commune. Mais ce n'est que la première étape avant de pouvoir s'y raccorder individuellement.

La commune vient de déposer le dossier de permis de construire de l'église de Cenau établi par l'architecte en charge du projet de rénovation.

Suite à la réalisation des diagnostics de rénovation énergétique des bâtiments communaux, un bureau d'étude vient de nous rendre ses conclusions, et propose divers scénarii de faisabilité de la rénovation des locaux de l'École.

D'autres questions sont également en gestation :

1) un groupe de réflexion, avec des représentants des associations, s'est créé autour de la question du devenir de l'ancien presbytère et son jardin, qui pourrait devenir un lieu associatif et culturel,

2) La salle des fêtes va fêter son quarantième anniversaire. Sa rénovation va également devenir indispensable dans les années à venir, tant pour des problèmes d'économie d'énergie, que pour la rendre plus fonctionnelle et plus attractive.

Une commune, c'est un peu comme un puzzle : Comment créer le lien entre chacune des pièces dont nous disposons. Et puis il y a le facteur temps, car tout ne peut se réaliser au même moment.

Nos petites communes sont fragiles : quels sont les ingrédients dont nous disposons pour les faire vivre, pour donner envie à des jeunes de s'y installer.

Pour cela il nous est nécessaire de travailler sur une vision globale de notre commune pour demain, en partant de sa réalité d'aujourd'hui : de quels atouts disposons-nous pour avancer dans cette vision.

A proximité, ou à l'intérieur du bourg, nous disposons du petit étang, avec sa base de loisirs, puis nous avançons vers le Pré du Paradis, avec le city-stade, ensuite nous arrivons à l'école, les salles polyvalentes, la Mairie, le Multiservices, la cantine, l'ancien presbytère.

Nous pouvons ajouter la Maison de Santé, l'EHPAD, la maison mère des filles de la Croix.

Notre travail, c'est de créer du lien entre tous ces lieux, sans oublier le grand étang, le village de Cenau, et sa belle église St Hilaire, la ligne acadienne, tout notre petit patrimoine, les fontaines.

Les chemins de randonnée permettront de créer le lien entre tous ces lieux à découvrir ou à redécouvrir.

Les entreprises ont également une place prépondérante, ainsi que la vie associative. Dans cet ensemble, la place du Logement est essentielle, si nous voulons que notre population se renouvelle.

Il me semble que c'est à cette réflexion que les élus doivent s'attacher, car nous ne pouvons pas travailler au coup par coup, mais sur une vision d'ensemble où, à terme, les pièces du puzzle s'emboîteront : pour cela il y a notamment deux contraintes : le facteur temps, d'une part, et le facteur économique, d'autre part.

Bien cordialement,

Gérard Benoist, Maire



Petit Etang : fin des travaux !

Après avoir pallié à une dernière surprise ménagée par un ragondin installé dans la digue, l'ensemble des travaux du petit étang a été réceptionné début juin. Le plan d'eau a pu se remplir (une troisième fois cette année) bénéficiant du débit exceptionnel du ruisseau de Saint Bonnifet (le ciel était avec nous).

Grace à notre syndicat de rivière, le SMVA*, et à l'entreprise Varvoux, une mare d'infiltration reçoit désormais, en tampon, les eaux pluviales d'une partie de Piogear, qui auparavant se déversait directement dans l'étang (derrière le parking).

La végétation et les animaux commencent à reprendre leurs droits et recolonisent assez rapidement les zones des travaux et le fond de l'étang, depuis le printemps.

Tout semble donc en place pour la réouverture de la baignade cet été, et , notre communauté urbaine, Grand Poitiers, s'y prépare activement puisqu'elle a fait réaliser un profil de baignade (bilan des alimentations en eau de la

* SMVA cf lettre municipale n°7

Ouverture de la baignade

en présence de surveillants de baignade depuis le 3 juillet
du mercredi au dimanche :
Mercredi, Jeudi, Vendredi..14h/18h30
Samedi & Dimanche.....14h/19h



zone de baignade et des sources de pollution éventuelles) et recherche des sauveteurs secouristes pour assurer la surveillance cet été. C'est donc avec espoir et confiance que nous attendons les résultats des analyses de l'agence régionale de santé sur la qualité de l'eau de baignade de notre petit étang. La baignade est ouverte depuis le 3 juillet jusqu'au 31 août du mercredi au dimanche.

Chemin piétonnier dévié

Depuis quelques mois, à chaque pluie, l'eau sort des canalisations d'eau pluviale sous la route et ravine sur le chemin et sur la plage nouvellement enherbée. Des travaux seront entrepris 2^e quinzaine de juillet sur la chaussée pour réparer la canalisation effondrée



Fête du Petit Etang Samedi 14 septembre

Venez nombreux fêter le Petit Etang et comprendre l'intérêt de ce bel espace pour notre territoire (zone humide , faune, flore, écoulement des eaux, restaurant, base de Loisirs, plage ...

15h ouverture avec un spectacle familial,

La Marelle à Zik, duo de clowneries et de Chansons



16h-18h **visites pédagogiques** autour du petit étang avec des acteurs de la biodiversité (dont le SMVA*, le conservatoire des espaces naturels, le CPIE du seuil du Poitou, Vienne Nature)

Stands et expositions

18h **inauguration officielle**

19h restauration sur place

21h **spectacle de feu** semi nocturne Lughna Compagnie l'Arche en Sel



Gestion des déchets et recyclage, du nouveau à La Puye avec les services de Grand Poitiers

Ramassage des ordures ménagères et emballages

Entre fin mai et juillet tous les foyers de la commune recevront les nouveaux contenants pour les ordures ménagères, ils seront distribués par des agents missionnés par Grand Poitiers :

Pour les **collectes de porte à porte**, vous disposerez d'un **conteneur jaune** à roulettes pour les emballages & papiers, et un **conteneur gris** pour les ordures ménagères restantes. Ces conteneurs restent propriété de Grand Poitiers et doivent être laissés dans les logements en cas de déménagement (comme les composteurs distribués en début d'année).

Pour les **collectes en points de regroupement**, vous recevrez un **sac de pré-tri** (type cabas) pour porter vos emballages dans le conteneur de regroupement. En cas de difficultés particulières, des solutions alternatives exceptionnelles pourront être étudiées. (bientôt il n'y aura plus de sacs poubelles distribués en déchetterie)

Collecte des déchets à l'heure d'été

Du 17 juin au 15 septembre, la collecte se fera **Tôt le jeudi matin** sur toute la commune de La Puye. La consigne ne change pas: les poubelles sont à sortir la veille au soir (donc **le mercredi**) à partir de 19 heures. De même les déchetteries ne sont ouvertes que le matin de 6h30 à 13h00

Projet de broyage des branchages 1 fois par an.

La mairie prévoit de programmer 1 journée à l'automne (fin novembre) où tous les habitants pourront apporter leurs branchages et leurs tailles sur un même lieu. Un prestataire les transformera en broyat que les apportants pourront remporter pour leur jardin.

Une animation présentant le projet et toutes les solutions pour réutiliser les déchets verts au jardin aura lieu lors de la fête du petit étang le 14 septembre.

Toutes ces nouvelles propositions sont financées par Grand Poitiers via la Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) que chaque foyer paie désormais avec les impôts locaux.

Composteurs : vous n'avez pas eu votre composteur et votre bio-seau cet hiver, vous pouvez le commander à Grand Poitiers

Un composteur collectif sera installé d'ici quelques mois pour les habitations du centre bourg n'ayant pas de jardin. En effet désormais tous les déchets putrescibles se mettent doivent être compostés.



Déchetterie Mobile à La Puye

La Puye ayant été identifiée comme territoire étant à plus de 15 min d'une déchetterie, le service déchets & économie circulaire de Grand Poitiers nous propose la venue d'une Déchetterie Mobile une fois par mois à la Puye à partir de septembre. Le lieu sera le parking du Petit Etang de 14h à 17h (et 9h-12h en été). Chaque habitant pourra y venir déposer les déchets habituellement emportés à la déchetterie (hors déchets verts et gravats) dans la limite de 1m3 par foyer. Surveillez vos boîtes à lettre début septembre, nous vous informerons de la date du premier passage et des consignes de tri.

Pour les **encombrants** Grand Poitiers propose également un service d'enlèvement à domicile jusqu'à 5 m³ une fois par an. Comment ça marche ?

Vous appelez le n° vert gratuit au **0 800 002 010**, vous prenez rendez-vous et il vous sera expliqué les modalités de d'enlèvement. L'enlèvement se fait à la date convenue, devant le domicile, avec l'imprimé qui identifie ce service.

Du coté de l'école...



Nous avons réalisé notre projet arts visuels et biodiversité avec le plasticien Xavier Jallais. L'objectif final est de décorer la cour de l'école en s'inspirant de la jungle du Douanier Rousseau. Le vernissage a eu lieu le **lundi 24 juin à 17h30** dans la cour de l'école.

Dans le cadre de ce projet, toutes les classes ont participé à une journée à l'écomusée de Montmarillon (papier recyclé, étude de la ruche et des pollinisateurs). Plusieurs rencontres intergénérationnelles ont eu lieu avec les résidents de la maison de retraite de La Puye : jeux de société, loto, carnaval sur le thème des Jeux Olympiques. *bel été à tous !*

Inventaire du patrimoine, Conférence de restitution du 4 avril



Le 5 avril dernier, Charles Rezé, chargé de l'inventaire du Patrimoine de Grand Poitiers avec la Région Nouvelle Aquitaine), a retransmis le temps d'une soirée les éléments principaux de l'inventaire qu'il a réalisé sur notre commune cet hiver. Après avoir fait des recherches dans les archives départementales, il est allé à la rencontre du patrimoine bâti de notre commune et a rencontré un certain nombre d'habitants et est rentré dans les propriétés. Un fascicule est en cours de rédaction* et les données seront d'ici quelques mois accessibles sur la base informatique régionale :

<https://www.patrimoine-nouvelle-aquitaine.fr/> (à cette adresse vous y trouverez déjà l'inventaire réalisé l'année passée à Chauvigny)

Cet inventaire général du patrimoine culturel a pour but de recenser, étudier et faire connaître les éléments du patrimoine immobilier et mobilier, de l'Antiquité à la période contemporaine, qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique.

* la sortie est prévue avant les Journées Européennes du Patrimoine en septembre

Des nouvelles du GAP

Le 11 février, le GAP organisait sa désormais traditionnelle balade hivernale qui a emmené les quelques cent quarante marcheurs en haut de l'allée des vignes, puis vers la Garderie, les Borderies pour un retour soit par la route de Lauthiers, soit par le gros Bois, la Pierre à Fadet et redescente dans le bourg par l'allée des vignes. Bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous.

Le théâtre populaire Pictave, programmé le week-end de Pâques, a rassemblé peu de spectateurs, les fêtes de famille ayant la priorité.

Le temps était à nouveau contre nous pour le rendez-vous du vide grenier le premier mai ! A peine les courageux exposants avaient ils fini leurs installations que la pluie - pourtant non conviée - s'invitait, faisant fuir exposants et visiteurs dès la fin de matinée.

Heureusement, la balade gourmande s'est déroulée sous un temps sec ! Même s'il avait fallu revoir le parcours plusieurs fois en raison des pluies des semaines précédentes qui interdisaient le fauchage, voire même le passage, sur bien des chemins. Le parcours, bien que plus traditionnel, a été apprécié, tout comme les diverses haltes (petit étang, queue du grand étang, les Borderies, le Pré Guyon) pour une arrivée au cloître et à la chapelle des filles de la croix, de nuit, qui émerveillent toujours autant visiteurs et podiens.

Le dernier rendez-vous avant l'été : la fête de la musique, avec en première partie les talents locaux et la chorale de La Puye, et en deuxième partie, le groupe MANNY et ses musiciens des environs.



Du côté de l'APE

L'association des parents d'élèves a organisé le samedi 15 juin 2024 le désormais célèbre **moules-frites** qui a réuni plus de 300 personnes. Malgré le mauvais temps, la bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous.

De jolies décorations, réalisées par les enfants avec l'équipe éducative et les parents bénévoles, sont venues égayer l'événement qui s'est déroulé pour la première fois dans le jardin du presbytère. Les membres de l'association tiennent particulièrement à exprimer leur reconnaissance à tous les participants, mais également au bénévoles pour leur soutien. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine probablement le 14 juin 2025. Bel été et à bientôt. Merci pour les enfants.

13 juillet à Sainte Radegonde

Itinérance invite le public à une (re)découverte sensible du patrimoine et du territoire de Grand Poitiers avec des concerts, du théâtre, de la danse, des arts de rue et des performances, des visites guidées ... Du 6 juillet au 31 août 2024 Grand Poitiers organise 8 événements culturels gratuits. Cette année Itinérance s'arrête à **Sainte Radegonde** le 13 juillet avec un apéro-causerie et un concert.

Programme itinérance 2024
<https://www.grandpoitiers.fr/itinérance>



GRAND POITIERS SPORTS VACANCES SPORTIVES

Journée sport - terre de jeux 2024 à La Puye le 29 juillet

La journée multisports animée par Grand Poitiers aura lieu cette année à LA PUYE le **LUNDI 29 JUILLET** sur la base de Loisirs du Petit Etang. Les sports proposés seront :

- 10h-12h : jeu de raquettes /tchouck Ball « DEFIS TERRE DE JEUX pour les 6-9ans & 10-14ans
- 14h-16h : tchouck Ball/Thèque« DEFIS TERRE DE JEUX » 10-14ans

(avec Quizz et récompenses).

Les animations dans les autres communes sont également accessibles aux Podiens (exemple le mardi 16 juillet à Bonnes)

Accès aux PISCINES et aux BUS facilités pour les jeunes

Avec la carte Grand Poitiers Sports vacances sportives, jusqu'à 17 ans, les **piscines** de Grand Poitiers sont gratuites certains jours (par exemple Chauvigny les lundis de 15h à 19h30)

Les **bus** Vitalis sont gratuits pendant l'été (jusqu'à 25 ans), il faut juste posséder une carte Vpass ou modalis et se présenter à un guichet Vitalis pour charger la carte avec Grand Poitiers Sports



retrouvez toutes les informations
En scannant le QR code ou sur :
<https://www.grandpoitiers.fr/sport-culture-et-loisirs/sports/grand-poitiers-sports>

Rappel de quelques règles pour maintenir un cadre de vie agréable pour tous au sein de notre village

Les **travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage** réalisés par les particuliers en dehors de tout cadre professionnel (...) tels que tondeuse à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, etc dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, **ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 19h

les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

art 12 arrêté préfectoral n°2021-DCPPNI/BE-005 du 05 janvier 2021
préfecture de la Vienne

Feux de jardins

Depuis 2011, il n'est plus possible de faire un feu de jardin et d'y jeter les déchets végétaux issus des tailles et de l'entretien du jardin : branches, feuilles mortes ou malades... Ils sont en effet considérés comme des déchets ménagers, que l'on n'a pas le droit de brûler à l'air libre. (circulaire adressée aux préfets le 18 novembre 2011)
D'autres moyens existent pour valoriser ces déchets verts au jardin cf P3 et :

<https://www.grandpoitiers.fr/mes-dechets/consignes-de-tri/vegetaux-aide-au-bruyage-jardinage-0-dechet-vert>



Entretien des trottoirs et des caniveaux

« Les services municipaux réalisent un nettoyage de la voie publique.

Toutefois, en dehors de ces actions, l'entretien des **trottoirs et caniveaux incombe aux occupants des immeubles riverains** de la voie publique. Il leur revient de maintenir en bon état de propreté les trottoirs au droit de leur immeuble. Ils doivent aussi nettoyer les gargouilles et autres ouvrages d'évacuation des eaux pluviales placés en travers des trottoirs, ainsi que les caniveaux bordant ceux-ci, de manière à maintenir en tous temps un bon écoulement des eaux.

Le nettoyage concerne le balayage mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires et phytopharmaceutiques est strictement interdit.

Les déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et évacués. »
art 5 arrêté municipal n°2015/16 en date du 12 juin 2015.

Chemin de randonnées intercommunal



Grand Poitiers réalise un chemin de randonnées par commune de son territoire. Sur La Puye un chemin de 16 km sera bientôt balisé. Un panneau présentant ce chemins et les trois déjà balisé de la commune sera installé devant la mairie. Ce chemin « de sources en paysages » passera par des lieux emblématiques de notre commune : les deux étangs, à proximité de la Pierre à Fadet, Cenan, Saint Bonifet ,la fontaine aux dames...



Le Chemin de Saint Martin



En traversant notre commune, vous avez sûrement repéré des bornes en pierre gravées du signe D St M. Elles sont au nombre de 6 sur notre commune. Elles matérialisent un des quatre chemins de Saint Martin. Celui qui traverse La Puye s'appelle le « chemin de l'évêque », il relie Tours à Ligugé sur 230 km (environ 10-12 jours).

Les bornes du sculpteur Michel Audiard sont similaires à celles qui existaient à l'époque de Saint Martin (Ive siècle) le long des voies romaines (bornes Milliaires). Leur forme s'inspire des bornes du doyenné de Saint Martin (1565) délimitant autrefois les parcelles de forêts appartenant au Chapitre de Saint Martin de Tours. Les Chemins de Saint Martin qui totalisent une boucle interdépartementale de 500km permettent de découvrir l'important patrimoine martinien (abbayes, églises, fontaines, ponts) liés à l'histoire de Saint Martin.

L'emblème européen : le pas de Saint Martin

Cet emblème est posé sur les monuments dédiés à Saint Martin ou lié à son histoire , en France et en Europe. C'est pour cela qu'on le trouve sur la façade de l'église paroissiale Saint Martin de La Puye.

Il s'agit d'une création contemporaine du sculpteur Michel Audiard. « c'est l'empreinte d'un pied nu discrètement frappé du signe du manteau Partagé. Ce pas nous fait avancer pas à pas dans ceux de Saint Martin. Il montre le chemin » (M Audiard)

source : l'Essentiel La Puye décembre 2019

Sorties de l'école

Journée à l'écomusée de Montmorillon

Lors d'une rencontre intergénérationnelle à l'EHPAD

